



CENTRE CLINIQUE DE CHIROPRAxie

**SPÉCIALISTE DE LA PRISE EN CHARGE DES
TROUBLES NEURO-MUSCULO-SQUELETTIQUES**

-40%

Sur présentation de la carte
d'adhésion ou justificatif de travail
à l'APBNF

TARIFS

Cotisation AFEFC* : 20 € (valable 12 mois)

Consultation / tarif normal : 25 €

Consultation / tarif partenaire : 15 €

* Le centre clinique fonctionne dans le cadre d'une association loi 1901. Une cotisation annuelle individuelle à l'Association pour la Formation et l'Enseignement en France de la Chiropraxie (AFEFC) est demandée à chaque patient à la première visite. Elle est valable 12 mois.

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 20H45**

SUR RENDEZ-VOUS

Centre clinique de Chiropraxie
26 Bd Paul Vaillant-Couturier
94200 Ivry-sur-Seine

Qu'est-ce que la chiropraxie ?

La chiropraxie prévient, diagnostique et traite des pathologies mécaniques de l'appareil neuro-musculo-squelettique, en particulier de la colonne vertébrale, et leurs conséquences.

Les patients consultent directement le chiropracteur qui établit un diagnostic dans son champ de compétences, puis choisit et met en œuvre les outils thérapeutiques adaptés au patient. Il préconise des examens complémentaires si nécessaire.

Que peut traiter la chiropraxie ?

Que vos douleurs soient récentes ou chroniques, de faible ou de forte intensité, la chiropraxie peut soulager :

- douleurs rachidiennes (douleurs dans le bas du dos, lombalgies, sciatiques, cruralgies, douleurs thoraciques, cervicalgies, torticolis, douleurs cervicales irradiant dans le bras, scolioses...)
- maux de tête, vertiges...
- tendinopathies de l'épaule, épicondylites, syndrômes du canal carpien, douleurs de hanche, douleurs aux genoux, douleurs aux talons...

Contacts :